# Le Journal

APAJH44
Comprendre c'est déjà agir


## Edito

L'APAJH 44 une association militante qui doit le rester !

C'est sous la pression de parents et de militants de l'Education Nationale qui souhaitaient que l'Etat puisse accueillir au sein de ses écoles tous les enfants de la République, quelle que soit leur différence, que l'APAJH de Loire-Atlantique a vu le jour il y a 40 ans.

Depuis, comme d'autres, nous avons fait du chemin concernant la scolarisation des enfants handicapés, mais également l'accès à la culture, aux loisirs, au travail... Alors que de nombreuses structures sont maintenant en place, la tentation est grande de prendre un peu de repos en gérant l'existant.

Nous aurions tort d'agir ainsi, le monde dans lequel nous vivons est de plus en plus ingrat, la solidarité que nous sommes fiers de défendre à l'APAJH est de moins en moins présente, en témoignent l'insuffisance des moyens d'accompagnement des enfants handicapés à l'école ou l'augmentation du reste à charge médical. A l'aube de la mise en place des Agences Régionales de Santé, l'APAJH 44 doit se positionner comme une grande association militante, représentante des personnes handicapées et de leur famille.

40 ans après, vous voyez combien il est nécessaire de rester actifs, attentifs et mobilisés. J'invite donc le plus grand nombre à venir nous rejoindre. Il n'est pas nécessaire d'être parent d'enfant handicapé pour s'investir, il suffit de vouloir défendre le droit pour tous d'accéder à la scolarité, au travail, aux loisirs et à la culture. Vivre dans un monde plus solidaire dépend de chacun. Votre simple adhésion à l'APAJH 44 est déjà un geste fort.

En cette période de vœux, je souhaite à chacun d'entre vous une très belle année 2010, placée sous le signe de l'engagement et de la solidarité.

**Rémi TURPIN, Président de l'APAJH 44**

## Actualité

N° 146 - Janv / Févr 2010

### Langue des signes, ou comment lutter contre la grippe A

La poignée de main ou l'embrassade étant déconseillées en ces périodes de transmissions virales, le Nantais Hugues Chalet, spécialisé dans la médiation auprès des sourds et malentendants, propose d'utiliser la langue des signes.
Une idée que nous plébiscitons !

Ouest-France du 24/09/09
"Bonjour, salut, bisou, ça va ?"

**Mauvaise nouvelle :** Le renforcement des sanctions frappant les entreprises qui n'emploient pas le quota minimum de handicapés a été reporté au 1er juillet 2010, soit six mois plus tard que prévu, ce qui est "totalement scandaleux" note Jean-Marie Barbier, président de l'Association des Paralysés de France (APF). La secrétaire d'Etat à la Solidarité Nadine Morano a justifié, selon lui, ce report par la crise actuelle. Interrogé sur France Inter, le président de l'APF a rejeté cette explication, notant que les salariés handicapés sont eux aussi frappés de plein fouet par la crise : ils sont "deux fois plus chômeurs que les valides", avec un taux de chômage de près de 20%.

**Bonne nouvelle :** Le Conseil constitutionnel vient de censurer l'article concernant les dérogations en matière d'accessibilité du cadre bâti neuf que le gouvernement avait inclus en toute discrétion dans la loi de finances rectificative pour 2009, initiative gouvernementale dénoncée très vite par plusieurs associations, notamment l'ANPIHM[1] et le CDTHED[2]

*[1] Association Nationale Pour l'Intégration des Handicapés Moteurs*
*[2] Comité pour le Droit au Travail des Handicapés et l'Egalité des Droits*

**2ème prix du concours,** le dessin réalisé par le SAMSAH de la Sèvre à Reze


Directeur de Publication : Rémi TURPIN, Président de l'APAJH 44
Comité de Rédaction : Elodie BOENNEC, Danièle LEBIDEAU, Laurence ROYER, Marie-Claire TAMIC
Réalisation : Siège de l'APAJH 44
Impression : BAUDRY COM'IMPRESSION - 02.40.54.42.55 - Imprimé sur du papier PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées) - ISSN : 1632-9317



Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de Loire-Atlantique
12, rue de Clermont - 44000 NANTES - Tél. : 02 40 14 04 71 - Fax : 02 40 14 04 73 - Mél : siege@apajh44.org - www.apajh44.org
APE 8899 B - SIRET 786 020 826 000248 - Reconnue d'utilité publique

# Vie associative

## Vive les vacances...

Difficile de penser à l'été lorsque le thermomètre affiche à peine zéro ! C'est pourtant dès maintenant qu'il faut commencer à y réfléchir.

Moment de retrouvailles en famille ou occasion de s'accorder du répit pour mieux repartir, les vacances se préparent, davantage encore lorsqu'elles doivent intégrer le handicap.

• **Partir en famille :** la notion d'accessibilité (physique comme sensorielle) est de mieux en mieux comprise par les spécialistes du tourisme. Il existe aujourd'hui des guides spécialisés. On peut aussi se renseigner auprès de Tourisme et handicap au **01 44 11 10 44** ou sur **www.tourisme-handicaps.org**, pour obtenir la liste des sites labellisés.

• **Profiter d'un séjour organisé**, en privilégiant l'intégration : de nombreux organismes ont des offres innovantes et bien préparées comme les Francas, les CEMEA, la Ligue de l'enseignement, la FOL, Léo Lagrange, l'UFCV…

**Vacances pour tous**
**Fédération de Loire-Atlantique**
**Ligue de l'enseignement**
9, rue des Olivettes - BP 74109
44041 Nantes cedex 1
**Carole DEGUILHEM : 02 51 86 33 00**
**www.vacances-pour-tous.org**

On peut aussi contacter la Délégation Départementale de la Jeunesse et des Sports pour connaitre les initiatives locales. En Loire-Atlantique, l'association CORTO Loisirs propose des séjours pour enfants et adolescents. Depuis juin 2001, cette association est signataire de la "Charte de déontologie pour l'accueil des personnes handicapées en structures non spécialisées". Cela représente, pour la personne handicapée et sa famille, la garantie de la mise en place d'un réel dispositif d'accueil de la personne dès son inscription.

**Association Corto Loisirs**
4 bis rue Désiré Colombe - 44100 Nantes
**02.40.50.18.63 - www.cortoloisirs.org**

• **Avoir recours à des vacances spécialisées** : la lourdeur du handicap l'impose parfois. On peut alors se tourner vers les offres de la fédération APAJH mais aussi de l'ADAPEI ou de l'APF. Ces formules permettent aux familles de souffler tout en assurant une période de trêve, de bonheur et de découverte pour la personne handicapée.

Le **service accompagnement-loisirs APAJH** est à votre disposition pour vous informer sur les lieux, les aides financières au **01 55 39 56 00,** e-mail : **www.vacances@apajh.asso.fr**, ou sur **www.apajh.org**, rubrique vacances.

## Besoin de souffler ?

L'aide au répit est faite pour vous.

L'aide au répit permet à l'aidant habituel, par exemple un parent de la personne handicapée, de s'absenter, de faire une pause en assurant son remplacement par une auxiliaire de vie auprès de la personne.

Le remplacement doit être occasionnel et programmé.

Les interventions - à domicile - peuvent avoir lieu en journée, en soirée, la nuit ou le week-end, selon les disponibilités des services d'aide humaine des associations.

Les interventions doivent durer au minimum 3 heures et le coût horaire est de 1,50 €.

**L'APF** intervient sur les agglomérations de Nantes et Saint-Nazaire : contacter Mme BOISBOUVIER au **02 51 89 45 00** (l'après-midi).

**L'ADMR** intervient sur les autres communes du département voire sur tout le département s'il s'agit de handicap mental : contacter Mme EVAIN au **02 40 02 07 30** (l'après-midi).

**Laurent OURTIGA,**
**Administrateur et membre du bureau**

## Scolarisation des élèves handicapés en Loire-Atlantique

Beaucoup de progrès ont été faits depuis 1 an, mais l'insuffisance dans les moyens attribués à l'Inspection académique (manque d'AVSi, d'enseignants spécialisés, de formations pour les enseignants et AVSi) ne permet pas de répondre aux attentes légitimes des familles et des élèves de façon suffisante (Conférence de presse du 9 décembre 2009).

Le collectif d'associations CCAPH 44 dont fait partie l'APAJH 44 a rencontré l'Inspecteur d'académie le 6 janvier 2010.

**Rémi TURPIN,**
**Président de l'APAJH 44**

# Vie des établissements

## Noël aux Agenêts

Comme chaque année, les enfants suivis par le SSEFIS[1] implanté à l'école des Agenêts ont été invités ainsi que leurs parents à se retrouver pour une petite fête animée par la compagnie IXIGREC. Le spectacle TCHIBIDI en a fait rire plus d'un !

Le service, dirigé depuis septembre 2009 par Maryse Prampart qui succède à Maryse Bonnet (partie en retraite après de longues années de bons et loyaux services), fut l'un des tous premiers créés par l'APAJH en 1970.
Destiné au suivi des élèves déficients auditifs, il accompagne une trentaine d'enfants dans quatre CLIS[2] (2 à l'école Plancher à Rezé et 2 à l'école des Agenêts à Nantes) et à peu près autant intégrés individuellement dans leur école de secteur.
La population accueillie a quelque peu changé : l'effectif des enfants sourds profonds a diminué tandis que sont arrivés des jeunes atteints de dysphasie (trouble du langage oral).

## Du nouveau en 2010

• L'internat Clémence Royer à Saint Nazaire, dont l'inauguration a dû être reportée à cause de la neige, fonctionne depuis maintenant plusieurs semaines au grand bonheur des enfants, heureux de pouvoir parfois quitter le cocon familial deux jours par semaine.

• L'extension de la MAS[3] de la Sèvre est réalisée. L'accueil des nouveaux résidents s'effectuera probablement en février.

• Les travaux ont débuté concernant la nouvelle MAS de Grandchamp-des-Fontaines. L'ouverture est prévue en décembre prochain. Elle accueillera 58 adultes polyhandicapés.

• Deux nouvelles structures viennent compléter notre dispositif sur Saint Nazaire : un CAMSP[4] et un CMPP[5].

*[1] **S**ervice de **S**outien à l'**E**ducation **F**amiliale et à l'**I**ntégration **S**colaire*
*[2] **C**lasse d'**I**ntégration **S**colaire*
*[3] **M**aison d'**A**ccueil **S**pécialisé*
*[4] **C**entre d'**A**ction **M**édico-**S**ociale **P**récoce*
*[5] **C**entre **M**édico-**P**sycho-**P**édagogique*

## 23ème Festival Handiclap, du 19 au 27 mars 2010

**"Fantastique Italie, de Manet à Picasso"** : exposition à ne pas manquer au Musée des Beaux Arts de Nantes ! Une trentaine de jeunes et adultes handicapés découvrent cette magnifique exposition avec l'équipe du musée et leurs éducateurs. Ils nous feront partager le résultat de leur travail, le jeudi 24 mars à 14h30 au Musée des Beaux Arts.

**L'équipe du Musée d'Histoire de Nantes, la SAMOA[1] et l'Aderpa[2]** proposent aux jeunes de différents IME de jouer les urbanistes du futur ! Comprendre l'évolution de la ville, d'hier à nos jours, en passant au musée d'histoire de Nantes, découvrir la transformation de l'Ile de Nantes lors d'un reportage photo sur les quais, imaginer eux mêmes l'organisation d'une ville à l'école d'architecture...

*[1] **S**ociété d'**A**ménagement de la **M**étropole **O**uest **A**tlantique*
*[2] **A**ssociation **R**égionale pour la **D**iffusion **E**t la **P**romotion de l'**A**rchitecture en Pays de la Loire*

**La troupe de 50 jeunes et 20 adultes de l'IME Val-Lorie** répète chaque semaine, intensément depuis plusieurs mois, pour réaliser la soirée de clôture du festival Handiclap. La troupe est accompagnée par les acteurs, danseurs, musiciens et techniciens de la Compagnie nantaise Fredonia.
**"Attention parez à jouer heureux !"** est une pièce de théâtre-musical, véritable kara-comédie, qui établit un parallèle entre grimper et grandir. Soyez "parés à grimper", le samedi 27 mars à la salle ONYX de Saint-Herblain.

**Grand parcours de l'intégration :** tous les établissements de l'APAJH 44 vous ouvrent leurs portes, le **mardi 23 mars** !
Faites votre parcours dans l'ordre qu'il vous plaît et participez au jeu-concours sans oublier de faire valider votre passage.
Feuilles de route à retirer au siège de l'APAJH 44 (02 40 14 46 45) ou dans un des établissements.

**"Musique à domicile" dans les établissements ! Une belle initiative culturelle de l'Arc**

Dans le cadre des Instants Tangos de l'Arc, qui se déroulent du 1er février au 10 mars 2010, Gerardo Jerez Le Cam, pianiste et compositeur accompagné de son musicien virtuose de la musique tzigane et du folklore roumain, jouera au Centre d'Habitat et d'Accompagnement Nantais de l'ADAPEI, le 5 février et à la MAS de La Sèvre, le samedi 13 février.
Une rencontre privilégiée avec Gerardo Jerez-Le Cam est prévue pour les enfants de la CLIS de Plancher.
Un rendez-vous à la Maison des Iles de Trentemoult sera organisé le dimanche 7 mars à 11h pour les familles.

# Résultat du concours de dessin 2009

Le traditionnel concours de dessin a donné lieu à moins de participation cette année.

C'est un peu dommage. Lassitude ou bien sollicitations trop nombreuses ? L'association devra y réfléchir. En attendant le jury s'est prononcé cette année encore.

Le 1er prix revient à la CLIS Emile Péhant, le dessin de Nicolas illustre donc notre carte de vœux 2010.

Le 2ème prix a été attribué au SAMSAH et figure en 1ère page (un grand merci à Hélène !)

Le 3ème prix est décerné à l'IME Val Lorie.

# Papas bricoleurs, mamans astucieuses : Prêts ? Inventez !

Vous avez mis au point une astuce qui permet à Lulu d'accéder à plus d'autonomie ou de gagner en mobilité ?
L'édition 2010 des papas bricoleurs et mamans astucieuses démarre! Elle permettra, comme chaque année, de récompenser (puis de diffuser au plus grand nombre) les idées les plus ingénieuses.
Issu d'un partenariat entre Handicap International, Leroy Merlin, l'AFM, la Cité des sciences et la FENCICAT[1], le concours des papas bricoleurs et mamans astucieuses a pour vocation d'améliorer l'autonomie et le quotidien des enfants handicapés. Retirez votre dossier au **04 72 84 26 86**, ou sur **papasbricoleurs@handicap-international.org** ou sur le site de Handicap International : **www.handicap-international.fr**
Dépôt des candidatures jusqu'au 1er mars 2010.

[1] *Fédération Nationale des Centres d'Information et de Conseil en Aides Techniques*

# Informations

## Agenda

**12 janvier** : Bureau APAJH et Commission transport
**17 janvier** : Vigilence NPNS (manifestation silencieuse rue de la Barillerie - Nantes, 15h/16h)
**18 janvier** : Commission polyhandicap
**19 janvier** : Commission 40 ans
**25 janvier** : Commission Rufisque
**26 janvier** : Comité de pilotage festival Handiclap
**27 janvier** : Rencontre "emploi et déficience visuelle", organisée par le COPHAVI
**28 janvier** : Bureau APAJH 44
**9 février** : CA APAJH 44
**21 février** : Vigilence NPNS (Nantes, 15h/16h)

### La LSF sur mon iPod !

Vous pouvez dorénavant apprendre à signer et mieux communiquer au quotidien avec les personnes sourdes ou malentendantes grâce à une application gratuite qui fournit une traduction en vidéo de nombreuses expressions.
***Signes***, gratuit sur iPod et iPhone,
**www.signes.hanploi.com**

### J'écoute l'actualité

Désormais l'intégralité du magazine bimensuel **Le monde des ados** s'écoute sur CD, bien utile pour les jeunes déficients visuels ! Tarif : 70 € pour une année.
**www.le-monde-des-ados.fr**

### Nouveaux guides Déclic

***Les aides financières, les droits des parents, après 18 ans…***
La collection de guides "Parent d'enfant différent, mode d'emploi" de Déclic est aujourd'hui rééditée dans une version entièrement réactualisée. Tarif : 25 € l'unité
04 72 84 00 10
**www.magazine-declic.com**

## Adhérez à l'APAJH 44 et soutenez son action...

**Mme - Melle - M.** : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
E-mail : ..... Portable : .....
Veuillez préciser l'établissement : .....

**J'adhère à l'APAJH 44 en qualité de :**

| | |
|---|---|
| Usager, parent d'usager, enfant recensé MGEN : | 27.00 € |
| Usager, parent d'usager, enfant recensé MGEN + abonnement au Journal : | 33.00 € |
| Autre situation : | 36.00 € |
| Autre situation avec abonnement Journal : | 42.00 € |
| Membre donnateur avec abonnement Journal : | 170.00 € |
| Membre bienfaiteur avec abonnement Journal : | 325.00 € |
| Abonnement au Journal seul | 6.00 € |

Règlement par : Chèque Bancaire / Chèque Postal

Le présent appel d'adhésion et le règlement sont à expédier à

**APAJH 44 - 12, rue de Clermont - 44000 Nantes**
**Tél. 02.40.14.04.71 - Fax. 02.40.14.04.73**

La somme versée, en application de la législation en vigueur, est déductible de vos revenus. A réception de votre versement, nous vous enverrons un reçu fiscal.

«Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant dans notre fichier.»

Fait à ..... le ..... 2010